

Le Burundi veut améliorer la transparence et l'équité dans l'enseignement

Arrib News, 26/11/2016 à 14h00 Source Xinhua Le ministre en charge de l'éducation nationale a organisé jeudi une "retraite" en vue de trouver des stratégies pouvant améliorer la transparence et l'équité dans l'enseignement, a déclaré vendredi Victor Ndabaniwe, un responsable du ministère qui a annoncé les principales recommandations issues de cette retraite. [Photo : Une enseignante dans sa classe d'une école primaire de Bujumbura.]

Ainsi, a dit M. Ndabaniwe, les participants à cette retraite ont demandé "de mettre en place une commission nationale qui contrôle le respect des critères de remplacement et de recrutement pour lutter contre les fraudes des titres scolaires et de sanctionner tout responsable scolaire qui passe outre les textes réglementaires mis à sa disposition du fait que les réparations des dommages causés par ce dernier sont souvent à la charge de l'Etat". Les réintégrations ne vont être accordées qu'aux enseignants ayant été détachés ou à ceux qui reviennent avec des diplômes supérieurs qualifiés dans le domaine de l'enseignement. La retraite a aussi recommandé la neutralité politique de tout responsable scolaire dans le milieu scolaire où chacun doit assumer pleinement ses missions sans aucune autre influence, et que la nomination des directeurs des écoles doit désormais se conformer à la loi en vigueur. Les participants à la retraite se sont en effet convenus qu'aucun directeur ne doit plus être nommé s'il ne justifie pas d'une ancienneté d'au moins trois ans dans la carrière, des connaissances et des compétences professionnelles requises ainsi que des qualités morales. Il a été enfin recommandé des séances de renforcement des capacités en faveur des responsables scolaires et la révision de la loi régissant les comités de gestion de l'école pour permettre aux directeurs provinciaux de l'enseignement d'agir en cas de besoin. "De telles occasions vont être organisées au moins une fois par an pour s'autocritiquer et évaluer la qualité des prestations du ministère telle que recommandée à tout gestionnaire de service public", a conclu Victor Ndabaniwe. Au moment où l'on dénombre un nombre de chômeurs dans le pays, les participants à la retraite ont également proposé qu'il y ait un recensement des chômeurs qualifiés dans le domaine de l'enseignement, pour les classer par commune et par ancienneté de leurs diplômes afin qu'ils puissent être recrutés dans l'enseignement mais dans la plus grande transparence. Un des participants à la retraite qui a été contacté par Xinhua et qui a préféré garder l'anonymat a apprécié l'organisation de telles retraites (la deuxième du genre) parce que, a-t-il dit, "elles permettent de redresser la situation et de travailler dans la transparence et l'équité lorsque les recommandations sortent des tiroirs et sont mises en application de façon effective".